

Séance du 20 Avril 1964

OBJET :

**LOGEMENT DE Madame MATHARD
au Fronton de l'Oasis**

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, WONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEPPE, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la demande faite par Madame Veuve MATHARD, 84 avenue Eléonore d'Aquitaine à ROYAN,
- Vu l'avis favorable de la Commission plénière en date du 9 avril,

DECIDE ,

- d'attribuer à Mme Vve MATHARD, à compter du 1er avril 1964, un logement en location vide, au prix de 30 frs (trente francs) mensuels, situé rue Henri BOULAN, au Fronton de l'Oasis, comprenant : deux chambres, une salle à manger - une petite cuisine et un W.C..

- donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer le contrat de location à intervenir .

Fait et délibéré à Royan, les mêmes jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

ROCHEFORT-s/MER, le

Le Sous-Préfet,

Pour extrait conforme
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

M. MATRAS



VU

29 AVR 1964



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
M. MATRAS